

**L'Europe c'est ici.**  
**L'Europe c'est maintenant.**



RAPPORT ANNUEL  
DE MISE EN ŒUVRE  
DU PROGRAMME  
OPÉRATIONNEL  
**INTERRÉGIONAL  
FEDER BASSIN  
DE LA LOIRE  
2014-2020**

**RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS  
BILAN AU 31/12/2019**

# LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020

Le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020 a été adopté fin 2014 par la Commission européenne. Le présent document vient présenter un résumé à destination du grand public des actions sur la mise en œuvre de ce Programme jusqu'à fin 2019.

La Région Centre-Val de Loire joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du Programme Opérationnel Interrégional (POI) Bassin de la Loire.

Elle en est l'autorité de gestion au nom des autres Régions du Bassin de la Loire. À ce titre, elle est chargée de coordonner la mise en œuvre du programme et la planification des aides européennes.

## Le saviez-vous ?

**33 m€** C'est la dotation de l'Union européenne au titre du FEDER pour accompagner la mise en œuvre de projets ayant un impact sur l'ensemble du Bassin de la Loire. Le **Fonds Européen de Développement Économique et Régional** a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.



## Ce programme s'articule autour de trois axes

### LES DEUX PREMIERS AXES ET LEURS GRANDS OBJECTIFS

Le **3<sup>e</sup> AXE** est consacré à l'Assistance technique

permettant d'assurer la mise en œuvre du Programme Opérationnel Interrégional (POI)

**BUDGET :  
7,05 M€**

**OBJECTIF 1** S'attaquer au risque d'inondation et se préparer à résister à une crue majeure (**AXE 1**)

- Mettre en œuvre le Plan de Gestion du Risque d'Inondation du Bassin de la Loire, à travers les stratégies territoriales et cohérentes de gestion du risque d'inondation.
- Sensibiliser au risque d'inondation, réduire la vulnérabilité, aider à la réalisation de plans de continuité d'activités.
- Préserver et restaurer les champs d'expansion des crues.
- Renforcer la connaissance.

**BUDGET :  
1 M€**

**BUDGET :  
7,76 M€**

**OBJECTIF 2** Développer l'offre touristique et culturelle (**AXE 2**)

- Créer de nouvelles destinations touristiques interrégionales.
- Développer les itinérances douces.
- Véloroutes et voies vertes, avec des infrastructures cyclables en continu le long des vallées ligériennes.
- Préserver les zones humides des têtes de bassin et des vallées alluviales.
- Rétablir la continuité des cours d'eau.

**BUDGET :  
17,19 M€**

**OBJECTIF 3** Restaurer la fonctionnalité des écosystèmes ligériens (**AXE 2**)

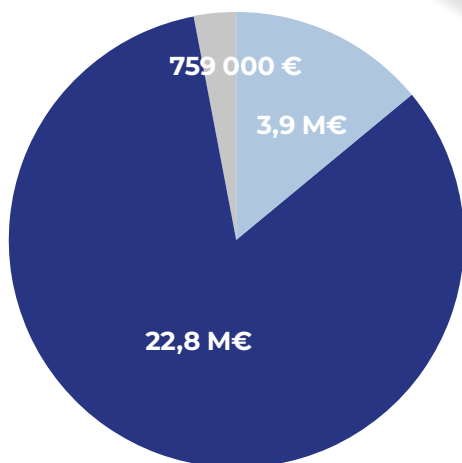
- Mieux connaître le fonctionnement des écosystèmes sur le Bassin de la Loire.
- Gérer et restaurer les continuités écologiques et sédimentaires.
- Faire revivre les populations de grands poissons migrateurs, comme le saumon, l'alose, la lamproie ou la truite de mer.



# État d'avancement du programme opérationnel au 31/12/2019

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS AU TITRE DU PROGRAMME FEDER

**FEDER**



- Axe 1 : 58 opérations programmées, mobilisant 3,9 M€ de FEDER
- Axe 2 : 285 opérations programmées, mobilisant 22,8 M€ de FEDER
- Axe 3 : 1 opération programmée, mobilisant 759 000 € de FEDER

**Le FEDER Bassin de la Loire, ce sont 341 opérations mobilisant 27,5 M€, soit près de 83,4 % de la maquette financière.**

**GRÂCE AU FEDER LOIRE :**

**15** stratégies locales de gestion du risque d'inondation ont été adoptées et mises en œuvre.

**58,29 km** de véloroutes aménagés

**277,81 hectares** de superficie d'habitat ont bénéficié d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation.





# Des exemples de projet qui impactent le quotidien en Centre-Val de Loire

## AXE 1 ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES AU RISQUE D'INONDATION



### EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE L'AXE 1

#### RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS DES BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX



Porteur du projet : **Établissement Public Loire**

Lieu du projet : **Bassin de la Loire**

Date du projet : **Du 01/01/2017 au 28/02/2018**

Montant du projet : **79 766,10 €**

Montant du financement européen : **39 883,05 €**

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce projet porté par l'Établissement Public Loire a pour but de proposer aux gestionnaires et propriétaires de biens culturels situés en zone inondable une méthode de diagnostic de vulnérabilité aux inondations qui doit permettre d'évaluer les risques sur site, et d'identifier les mesures de sauvegarde du patrimoine à mettre en œuvre. **L'objectif** est d'inclure la composante vulnérabilité du patrimoine culturel dans les Stratégies Locales de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI).

### RÉSULTATS ATTENDUS

Ce projet permet de consolider sur les Territoires à risques importants d'inondation (TRI) et les sites à enjeux forts du Bassin de la Loire, une dynamique territoriale favorable à la prévention du risque d'inondation et à l'augmentation de la résilience du Bassin de la Loire à l'issue d'une crue majeure.



### EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE L'AXE 1

#### DÉCOUVERTE DE LA LOIRE - PROGRAMME D'ACTION 2018

La Maison de la Loire de Montlouis-sur-Loire sensibilise le public aux risques d'inondation et aux enjeux de biodiversité et de patrimoine du bassin ligérien.

L'opération consiste à assurer une information promotionnelle du Val de Loire, du site ligérien en général, des activités économiques, culturelles et de loisirs qui s'y attachent, ainsi que du patrimoine naturel et architectural qui lui est propre.

Les **objectifs** visés sont :

- Faire découvrir et sensibiliser au patrimoine ligérien ;
- Sensibiliser au risque d'inondation ;
- Améliorer la gestion des déchets et encourager l'économie circulaire.



### RÉSULTATS ATTENDUS

Le but est de valoriser les atouts du patrimoine. Développer, valoriser et partager la connaissance sur le Bassin en sensibilisant 4 000 personnes.



Porteur du projet : **Maison de la Loire de Montlouis-sur-Loire**

Lieu du projet : **Bassin de Loire - Indre-et-Loire**

Date du projet : **Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Montant du projet : **16 976,36 €**

Montant du financement européen : **8 488 €**



## AXE 2 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE PAR LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL



### EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE L'AXE 2

#### RESTAURATION DU GRAND ET DU PETIT CANAL DE SAVENNIÈRES



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le bras de Loire où se situent le Grand et le Petit Canal de Savennières est inscrit dans deux Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistiques et floristiques (Znieff), un périmètre Natura 2000, un site Unesco et trois sites classés. Il joue un rôle important dans la préservation de l'écosystème car il abrite une faune et une flore remarquables. Mais depuis quelques années, il subit une invasion importante de jussie (une petite plante invasive qui asphyxie la faune et la flore). De plus, la connexion entre le Grand Canal et le bras de Guillemette s'ensable régulièrement, ce phénomène naturel est dû à un contre-courant dans le bras de la Guillemette entraînant un dépôt régulier de sédiments fins à l'entrée de la Loire. Cela bloque les poissons qui viennent frayer

dans la Loire, ils se retrouvent bloqués lors de la baisse du niveau des eaux.

**L'objectif** est de restaurer les fonctionnalités hydrauliques et écologiques du Grand et du Petit Canal. Pour cela, il a fallu arracher la jussie qui asphyxiait la faune et la flore et désensabler la connexion entre le Grand Canal et le bras de la Guillemette. Des filets anti-boutures aux mailles fines ont empêché que les boutures ne se dispersent en dehors de la zone de travaux. La jussie alors récoltée a été déposée dans des bennes en vue d'être transportée sur une parcelle agricole non soumise aux aléas d'inondations. Le sillon de connexion a, quant à lui, été élargi de 2 m à la base. L'ensemble des travaux a été réalisé avec une pelle hydraulique.

Porteur du projet :  
**Commune de Savennières**

Lieu du projet : **49170  
Commune de Savennières -  
Pays de la Loire**

Date du projet :  
**Du 01/01/2015 au 31/12/2015**

Montant du projet : **37 535 €**

Montant du financement  
européen : **10 086,58 €**



#### RÉSULTATS ATTENDUS :

Les modifications apportées lors de cette rénovation ont pour but l'amélioration des fonctionnalités écologiques du fleuve.



### EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE L'AXE 2

#### RECONFIGURATION DU BARRAGE DE POUTÈS



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Cette opération déposée par Electricité de France vise à rétablir la transparence sédimentaire et piscicole sur le haut Allier. Le barrage de Poutès est inscrit comme ouvrage prioritaire au plan de gestion des poissons migrateurs amphihalins 2014-2019 des bassins de Loire. Ce barrage est un obstacle majeur à la migration du saumon atlantique du bassin de l'Allier.

L'opération consiste à démolir le barrage existant (d'une hauteur de 18 m) pour en construire un nouveau plus petit (7m de haut) équipé de vannes mobiles permettant le transit

sédimentaire et de franchissement piscicole. Les vannes seront ouvertes pendant 3 mois afin de laisser circuler les poissons pendant la phase de migration. Il sera également installé un dispositif complémentaire de franchissement piscicole (ascenseur à poissons, clapet de dévalaison en rive gauche, passe à poisson de type ralentisseur au pied des turbines).

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

L'enjeu majeur est de redonner aux géniteurs de saumons un accès vers les frayères du haut bassin de l'Allier les plus productives grâce aux conditions écologiques favorables.



Porteur du projet :  
**Électricité de France (EDF)**

Lieu du projet :  
**43 - Haute Loire**

Date du projet :  
**du 01/05/2019 au 31/12/2020**

Montant du projet :  
**2 791 510 €**

Montant du financement  
européen : **558 302 €**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'analyse des différents axes du programme a permis d'identifier certaines améliorations à mettre en œuvre dans la conduite de celui-ci :

- Poursuivre la bonne dynamique de programmation et de réalisation du programme même si elles sont hétérogènes entre les axes 1 et 2.
- Éviter les dégagements d'office et atteindre les objectifs du cadre de performance.
- Réaliser un travail approfondi de la mise en œuvre de l'évaluation du programme et réaliser un travail de recommandation visant à améliorer son efficacité.
- Conserver d'un taux d'erreur largement inférieur à 2 % témoignant de la bonne gestion du programme par l'autorité, au regard du seuil fixé par la réglementation européenne.

Retrouvez ici les synthèses d'évaluation pour chacun des axes ainsi que les mesures prises pour l'avenir.



### AXE 1

#### ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES AU RISQUE D'INONDATION

- • Programmation en progression grâce aux nouvelles opérations programmées en 2019.
- 🔍 • Les territoires couverts par des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) peuvent dès à présent construire leurs plans d'actions dont une partie est éligible au programme.

### AXE 2

#### PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE PAR LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- • Programmation dynamique liée aux 45 nouveaux projets programmés sur l'objectif spécifique portant sur la restauration des fonctionnalités des écosystèmes ligériens.
- 🕒 • L'enjeu de fin de programme concernant le projet du barrage de Poutès vise à optimiser la consommation des crédits restants pour financer des opérations potentielles importantes en 2020/2021.

### AXE 3

#### ANIMER ET GÉRER LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER BASSIN DE LA LOIRE

- 100% • La revue de projets des actions à cofinancer par l'assistance technique FEDER Loire permet de conclure à une consommation totale de la maquette.

# AUX DIFFICULTÉS DES SOLUTIONS : L'AUTORITE DE GESTION REGION CENTRE-VAL DE LOIRE S'ADAPTE



## **1. Retard des engagements**

La problématique du retard des engagements sur l'axe 1 du programme a été particulièrement ciblée par l'Autorité de gestion. Un recensement de projets potentiels a été réalisé en étroite collaboration avec les services de l'État suite à la mise en œuvre opérationnelle des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Soixante et un projets potentiels ont donc été identifiés.



### **Mesures prises :**

Le recensement d'autant de nouveaux projets potentiels peut entraîner des tensions sur la maquette financière. L'Autorité de gestion a donc engagé un travail de priorisation des opérations à retenir pour le cofinancement FEDER. Dans ce cadre : les actions territoriales conduites dans les PAPI.



## **2. Gestion des crédits européens et charge administrative importante**

Afin d'optimiser la gestion des crédits européens et d'alléger la charge administrative qui pèse sur les bénéficiaires, l'Autorité de gestion s'est donné comme priorité d'accompagner davantage les porteurs de projets et de traiter plus en amont leur demande d'aides.



### **Mesures prises :**

Pour y parvenir, l'Autorité de gestion porte une démarche globale et transversale qui s'articule autour des axes suivants :

- **Améliorer la capacité de traitement des dossiers de demandes de paiement présentés par les bénéficiaires.** Suite à un retour d'expérience, il a été établi l'externalisation de Contrôle de Service Fait (CSF) par un nouveau prestataire sélectionné en septembre 2019. Celui-ci verra sa mission s'élargir afin d'accompagner les porteurs de projets sur la sensibilisation et la sécurisation des dossiers transmis pour le CSF.
- **Utiliser toutes mesures de simplification offertes par le corpus réglementaire.** Elles portent notamment sur le recours à l'échantillonnage des pièces justificatives de dépenses dans le cadre du CSF, à l'utilisation de nouveaux taux forfaitaires pour les nouveaux projets et sur la simplification des documents types.
- **Mettre en place un régime d'avance pour les porteurs de projets les plus fragiles, en difficultés.** L'Autorité de gestion a mis en place un dispositif d'avance à hauteur maximum de 30 % du montant global total de la subvention européenne.

# SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS : L'ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL

Cette évaluation a pour objectif de mettre à disposition de la Région Centre-Val de Loire des éléments d'informations sur les modalités de gestion et de mise en œuvre des programmes dans le but d'optimiser la gestion et l'utilisation des fonds.

Après quatre ans de mise en œuvre, cette évaluation permet aux acteurs ainsi qu'aux décideurs d'ajuster au besoin les programmes et de revoir certaines modalités de leur organisation afin d'assurer l'efficacité et l'efficacité de la programmation 2014-2020.

Elle permet également de mieux appréhender la nouvelle programmation post-2020.

Cette évaluation a été réalisée suivant une méthode d'analyse documentaire et de données mobilisant une pluralité d'acteurs. Trois benchmarks ont également permis d'ouvrir l'étude à l'expérience d'autres territoires.

Cette évaluation présente donc des recommandations pour la période 2014-2020 (parfois déjà amorcées) ainsi que pour le post-2020.

## LES TROIS PRINCIPAUX THÈMES

### 1 MODALITÉS DE GESTION ET DE CONTRÔLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

- a. Le bon taux d'avancement des programmes démontre l'efficacité de la Région.
- b. Des mesures ont été initiées en 2018 et 2019 pour réduire les délais de paiement et le stock de demandes de paiement et optimiser la programmation.
- c. Les bénéficiaires ressentent une charge administrative importante, avec plus de difficultés pour les « petits » porteurs de projets ou ceux à multiples financeurs. Ceux-ci ont nécessité davantage d'accompagnement en 2019 pour les porteurs en difficultés.  
• *Exemple de recommandation : animation ciblée et accompagnement renforcé sur les axes moins avancés.*

### 2 PUBLICITÉ/COMMUNICATION

- a. La mise en œuvre de la stratégie de communication répond aux exigences réglementaires.
- b. Les bénéficiaires et partenaires sont satisfaits des informations obtenues.
- c. La Région organise chaque année le Joli Mois de l'Europe, avec de nombreuses manifestations.
- d. La Région réalise également des fiches projets exemplaires des différents programmes.
- e. Le maquettage des programmes et autres documents obligatoires est didactique.
- f. Le site Internet est reconnu comme d'intérêt, mais pourrait être actualisé plus fréquemment.
- g. Plusieurs vidéos de projets sont réalisées et diffusées sur YouTube mais avec peu d'impact.
- h. Le recours aux réseaux sociaux pour diffuser les productions des programmes est insuffisant.  
• *Exemple de recommandation : utilisation accrue des nouveaux médias*

### 3 PARTENARIAT/GOUVERNANCE

- a. Les partenaires sont satisfaits de leur association à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et sont considérés comme pertinents.
- b. Il existe des consultations écrites des partenaires fréquentes et facilitatrices, mais qui atténuent la dynamique du partenariat. Les réunions des comités de suivi et de programmation pourraient être un peu plus dynamisées pour favoriser les échanges et l'implication du plus grand nombre de partenaires.  
• *Exemple de recommandation : Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets par des relais d'informations (fourniture d'un guide spécifique par exemple).*



RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE  
9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 ORLÉANS CEDEX- 02 38 70 30 30  
[www.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.regioncentre-valdeloire.fr) - [www.europecentre-valdeloire.eu](http://www.europecentre-valdeloire.eu)

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020

scoopcommunication 11706-MEP- 2020 - crédit photo : Adobe Stock